

Université de Tunis	Etablissement : FSHST
Nature du diplôme: <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> L.F. <input checked="" type="checkbox"/> L.App. <input type="checkbox"/> M1 <input type="checkbox"/> M2 <input type="checkbox"/> Intitulé du diplôme : Licence fondamentale de langue, littérature et civilisation françaises	Année universitaire : 2019/2020 Niveau : L2 Semestre : 1 ^{er} semestre

Fiche descriptive d'un cours

Intitulé du cours : Syntaxe

Enseignantes : Mmes Besma KAMOUN-NOUAÏRI et Rania SAMET

Département de français

1- Éléments constitutifs du cours

Volume des heures de formation présentielle (par semaine)			
Cours	TD	TP	Autres
30 mn	1h30		

2- Objectifs du cours

- Etudier le système verbal dans sa complexité.
- Identifier les valeurs temporelles, aspectuelles et modales des formes verbales.

3- Résumé

Au terme du 1^{er} semestre, l'apprenant doit être en mesure de distinguer :

- les modes personnels des modes impersonnels.
- les modes des modalités.
- les valeurs temporelles, aspectuelles et modales d'une forme verbale.

L'étudiant doit être également capable d'identifier les différents types de procès verbaux en opposant les statifs aux dynamiques.

4- Plan du cours

1- Distinction des modes personnels des modes impersonnels.
2- Définition des modes, modalités et de l'aspectualité.
3- L'aspect verbal : les différentes valeurs aspectuelles des formes verbales.

5- Méthode d'évaluation et régime d'examens

Contrôle continu	Examen final	Régime mixte
<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

6- Références bibliographiques

- Leon Pierre, Bhatt Parth (2005) *Structure du français moderne: introduction à l'analyse linguistique*, 3^e édition, Toronto, Ontario, Canadian Scholar's Press Inc.
- Curat H. (1991) : *Morphologie verbale et référence temporelle en français moderne*, Genève-Paris, Droz.
- Dubois-Charlier, F. (2001), «Compléments de Verbe, de Proposition, de Phrase, d'Énoncé», *Travaux n° 17 : Adverbe et Circonstant*, Presses de l'Université de Provence.
- Fouché Paul, (1967) : *Le verbe français. Etude morphologique*; Paris, Klincksieck
- Leeman-Bouix Danielle (1994) : *Grammaire du verbe. Des formes au sens. Modes, aspects, temps, auxiliaires* ; Paris, Nathan
- Pinchon Jacqueline et Couté B. (1981) : *Le système verbal du français* ; Paris, C.E.D.I.C.
- Vuillaume Marcel (1990) : *Grammaire temporelle des récits* ; Paris, Minuit.
- Weinrich Harald (1973) : *Le temps. Le récit et le commentaire* ; Paris, Seuil.

7- Liste des travaux dirigés

1- Valeur des modes :

- a) Modes impersonnels
 - Définition
 - Valeurs de l'infinitif (présent/passé)
 - Proposition infinitive et périphrase verbale
 - Valeurs du participe et du gérondif (présent/passé)
- b) Modes personnels
 - définition
 - opposition indicatif/subjonctif
 - le conditionnel : comme temps de l'indicatif et non pas un mode

2- L'aspect

- a) Définition
- b) Temps expliqué et temps impliqué
- c) Les oppositions aspectuelles du français : (accompli/inaccompli, sécant/non-sécant)
- d) Etude aspectuelle qualitative : mode de déroulement du procès (Aspect itératif / semelfectif, Aspect perfectif / imperfectif)
- e) Etude aspectuelle quantitative (Marquage par semi-auxiliaire, Marquage par morphème de conjugaison, l'aspect global)

3- La typologie des procès verbaux :

- a) procès statifs, dynamiques
- b) procès exprimant l'accomplissement, l'achèvement, l'activité)

8- Méthodes pédagogiques et moyens didactiques spécifiques (méthodes et outils pédagogiques, possibilités d'enseignement à distance...)

Étude des valeurs aspectuelles, temporelles et modales des formes verbales ainsi que des différents procès verbaux dans un texte.